

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8.

ON S'ABONNE : A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33. A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30c. Réclames... 30c. Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 Novembre 1877.

Chronique générale.

On lit dans l'Assemblée nationale : Le conseil des ministres qui devait avoir lieu dimanche, à trois heures, pour déterminer la composition définitive du nouveau ministère, s'est trouvé sans objet.

Il est, sans doute, destiné à disparaître quelques jours après la constitution des bureaux et les premières manifestations des deux majorités de la Chambre basse et du Sénat.

rentrée des Chambres, et c'est aussi ce jour-là que M. Gambetta devra se présenter devant le tribunal correctionnel de la Seine, pour s'entendre juger définitivement sur l'opposition qu'il a faite au jugement rendu contre lui en ce qui concerne sa circulaire aux électeurs radicaux du 20<sup>e</sup> arrondissement.

tins ? Toute son élite a succombé. Pourquoi ? Parce que le centre gauche, lié à l'extrême gauche par une association qui répugne à la partie honnête de la nation, a été abandonné par les conservateurs, tandis que ses anciennes opinions le rendaient suspect encore aux radicaux.

Feuilleton de l'Écho Saumurois. CLARENS. NOUVELLE INÉDITE. (Suite.) Notre conversation fut assez nourrie, malgré notre appétit ; mais c'est ici que se place l'incident de la méprise trop commune aux imaginations inventives.

Elle s'appelait Marguerite ! Je m'étais donc trompé, et ma Louise n'était autre que la servante de M<sup>me</sup> Mayer. C'est égal, le portrait de Marguerite devait être celui que je voyais dans mon esprit.

simplement M<sup>me</sup> Mayer, une serviette d'une main et une tasse de l'autre. Rose, dit le contre-maître, M. Roland et M. Darckley nous font l'honneur de prendre le café ici-même.

était plus doux ; mais c'étaient les mêmes traits, quoique beaucoup plus fins, que ceux du portrait. M<sup>me</sup> Marguerite tenait à la main un flacon qu'elle déposa sur la table ; puis elle nous servit elle-même le café.

manières par les adversaires : sur les uns on a couvert mon nom et toutes mes qualités d'une feuille de papier très-mince sur lequel était inscrit celui de M. Durand. Ces bulletins ont été attribués par la commission de recensement à M. Durand.

Sur les autres, on s'est borné à recouvrir mon nom par celui de M. Durand en laissant subsister intégralement mes qualités, surtout celle de *candidat du gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon*. Ceux-ci ont été annulés par la commission de recensement. Il lui a paru impossible d'attribuer à M. Durand des bulletins portant une qualification déterminante du vote dans des circonstances où cette qualification était en opposition directe et flagrante avec la signification politique de sa candidature. Elle a pensé que l'état du bulletin prouvait que l'électeur avait été trompé ou n'avait pas au moins compris le sens de son action. Les désignations portées au bulletin, étant contradictoires, ont été considérées comme incertaines; il a été annulé.

Ce point de vue, qui éclaire d'un jour vif les décisions de la commission départementale d'Ille-et-Vilaine, n'a pas été abordé jusqu'ici dans les journaux de Paris.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

C. ROUXIN, député.

## Etranger.

### DECLARATION DE M. BISMARCK.

Le prince de Bismark a renouvelé au prince Gortschakoff l'assurance que l'Allemagne n'entraverait en rien la Russie.

Lord Loftus, ambassadeur britannique à Saint-Petersbourg, vient d'avertir son gouvernement de l'existence de cette note, qui a été communiquée également à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès du czar.

On attend à Saint-Petersbourg une déclaration analogue du comte Andrassy. Mais ce dernier ne paraît pas disposé à se hâter. Il cherche au contraire à éviter de s'engager.

Si la note autrichienne est toutefois envoyée, elle contiendra de très-nombreuses réserves.

Le comte de Beust a fait savoir à son gouvernement que si cette note était expédiée, elle produirait l'effet le plus fâcheux à Londres.

Aussi, on peut affirmer que c'est sur les représentations répétées de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie auprès de la Cour de Saint-James, que le comte Andrassy s'est renfermé tout dernièrement dans une réticence telle, envers le prince Gortschakoff, que ce dernier s'en est plaint auprès du prince de Bismark.

## Guerre d'Orient.

Bucharest, 3 novembre.

Les travaux de siège devant Plewna sont enfin terminés; ils comprennent 24 forts et

moignais, à Alphonse tout le plaisir que j'avais éprouvé à Clarens.

Et quelle charmante personne que M<sup>me</sup> Mayer ! lui dis-je avec intention.

Il sourit.

M<sup>lle</sup> Marguerite Amavis est la nièce des Mayer, me répondit-il au bout d'un instant. Elle est orpheline de père et de mère. Vous ne voulez pas être indiscret, je le vois; mais vous avez été étonné de trouver une jeune fille aussi bien élevée dans la maison de mon contre-maître. Marguerite a vingt ans à peine et déjà son passé a été douloureux.

Vous éveillez ma curiosité plus que jamais, mon cher Darcley, et vous allez me rendre rêveur pour huit jours.

Non; car je puis vous conter tout ce que je sais sur M<sup>lle</sup> Amavis.

Nous marchâmes silencieux pendant quelques minutes, puis il commença son récit.

La sœur de M<sup>me</sup> Mayer, Germaine Pontois, était institutrice au château de Biremont, et, grâce à son tact, à sa tenue irréprochable et à des qualités solides, elle y avait conquis le droit d'être traitée autrement qu'on ne traite en général les institutrices. Elle fut l'amie de la baronne de L... et devint sa compagne dans toutes les relations de société. Du reste, vous avez pu remarquer aussi

20 batteries armées de 350 canons, et gardés par 100 bataillons et 70 escadrons de cavalerie.

On écrit de Vienne, 3 novembre, à l'Assemblée nationale :

Le conseil communal d'Erzeroum vient de faire évacuer la ville par tous les blessés et les bouches inutiles, en vue d'un siège prochain par les Russes.

La chute de Kars est attendue d'un moment à l'autre.

On parle de la levée du blocus de la mer Noire.

Khalil-Pacha est atteint d'aliénation mentale.

On nous communique l'importante dépêche suivante de Constantinople :

Les négociations en vue d'obtenir un armistice prennent une tournure très-satisfaisante. M. Layard propose une entrevue entre le czar et le sultan. Lord Derby est très-favorable à ce projet, il insiste ouvertement auprès du prince Gortschakoff pour que cette entrevue ait lieu la semaine prochaine.

Le sultan a déclaré qu'il était disposé à se rencontrer avec l'empereur Alexandre.

Bucharest, 4 novembre.

Les Turcs ont abandonné la passe de Schipka et se sont retirés dans les villages de Schipka et Schaganlik.

Les Russes restent donc maîtres absolus de ce passage des Balkans.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans les élections au Conseil général de Maine-et-Loire, sur 14 élections définitives, les conservateurs en ont 12 et les radicaux 2. Ces derniers gagnent 2 sièges par l'élection de M. Guillon aîné, remplaçant M. Max Richard, et de M. le général Genet, remplaçant M. de Cambourg.

Dans le canton de Noyant, le résultat reste indéterminé entre M. Varailhon et M. de la Bouillierie; mais M. Juchault est écarté.

Dans le canton de Saint-Georges et dans le canton de Durtal, les résultats laissent encore quelque doute.

Cholet. — On lit dans l'Intérêt public :

Notre arrondissement, habituellement si paisible, a subi, à l'occasion du 4 octobre, le contre-coup des violences radicales que les journaux enregistrent chaque jour, et qui nous donnent une faible idée de ce que nous promet le radicalisme au jour de son triomphe, lorsque les *paris* seront aux affaires.

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, les faits de scandaleuses violences qui se sont passés à Montjean; aujourd'hui notre correspondant de Champtoceaux nous informe qu'au moment du dépouillement du scrutin, le garde-champêtre de sa commune

que M<sup>me</sup> Mayer a reçu une bonne éducation, et je vous dirai, tout à l'heure, dans quelles circonstances elle est devenue la femme de mon contre-maître.

Mesdemoiselles Pontois étaient filles d'un ancien militaire n'ayant pour toutes ressources que sa pension de capitaine et l'appoint de la croix de la Légion d'Honneur.

L'aînée des filles, — M<sup>me</sup> Mayer aujourd'hui, — resta toujours auprès de son père pour le soigner avec ce dévouement si commun chez les femmes; tandis que Germaine, comme je l'ai déjà dit, obtint d'entrer au château de Biremont.

Elle y était depuis trois ans à peine, lorsque le baron choisit, pour diriger ses forges des Bruguets, un jeune ingénieur dont on lui avait vanté le talent.

Le baron avait une nombreuse famille et l'on disait qu'il avait un peu ébréché sa fortune dans des spéculations hasardeuses. Il espérait que, sous une impulsion intelligente, ses forges, dont les produits étaient dépréciés depuis quelque temps, se relèveraient de leur infériorité. Il ne se trompait pas en cela; car M. Amavis, l'ingénieur en question, sut bientôt leur donner une importance relative qui faisait bien augurer de leur avenir.

Naturellement l'ingénieur venait fréquemment à Biremont. Il y remarqua Germaine Pontois, parce qu'en effet elle était digne de cette distinc-

tion, et, après un an de visites assidues, il obtint qu'elle consentit à l'épouser.

Amavis n'avait pas de fortune; mais sa position, quoique modeste, était de celles sur lesquelles on peut compter. Il était jeune, intelligent et plein de confiance en ses forces. En dix années, selon ses calculs, il pouvait espérer d'être l'associé d'un grand industriel, ou de fonder, lui-même, une usine métallurgique qui lui donnerait une honnête aisance.

Le jeune couple s'établit aux Bruguets, dans une habitation située en face des ateliers et arrangée dans le meilleur goût. M<sup>me</sup> Amavis s'y trouva heureuse dès les premiers jours.

Tout était si gai dans cette petite colonie!

Cette ruche bourdonnante, ces grands arbres, ces bruits de ruisseaux en cascade, cette nappe d'eau au bord de laquelle les femmes des ouvriers battaient leur linge, ces pittoresques chalets ornés d'un spectacle plein de vie et cher à son cœur.

Et le soir, les rouges lueurs de la forge au sommet des hauts fourneaux; le brasier rutilant qu'on voyait par l'ouverture de la porte d'entrée, avec des ombres d'hommes affairés; le bruit sourd et continu du grand marteau pétrissant le fer, et sous les coups duquel jaillissaient des gerbes étincelantes... Non, elle ne souhaitait rien de plus; elle désirait vivre toujours dans ce milieu, ayant

Poitiers. — Le Journal de la Vienne annonce en ces termes l'arrestation d'une bande de voleurs :

La police vient de mettre la main sur toute une bande de jeunes voleurs dont quelques-uns ont déjà comparu devant le tribunal.

Ces jeunes gens, que leurs mauvais instincts avaient réunis, voulant vivre en hommes libres, avaient pour la plupart déserté le toit paternel; ils couchaient au milieu des champs dans les pailliers et vivaient de légumes et de fruits qu'ils dérobaient dans les enclosures avoisinant la ville.

Ils se nourrissaient généralement de pommes de terre et de choux qu'ils mangeaient le plus souvent crus. Cette existence de sauvages paraissait leur plaire beaucoup; n'avaient-ils pas pour eux la liberté, cette fille chérie des hommes?

Mais comme rien de stable ne saurait exister ici-bas, il arriva un jour que, pour se reconforter l'estomac, ils s'emparèrent d'une dinde qui se promenait avec ses compagnes sur la route de Saint-Benoist. Le propriétaire du volatile constata le meurtre de sa bête et put suivre ses traces jusqu'à l'endroit où elle avait été dévorée, à peine exposée au feu. La dinde avait en effet été aussitôt mangée par ces nouveaux cannibales, sans pain et sans aucun assaisonnement; avait-elle même été vidée...?

Au moment de son arrestation, un des prévenus a réclamé des circonstances atténuantes, sous prétexte qu'il n'avait pu avaler la cuisse de la dinde qui lui était échue en partage, l'ayant trouvée d'un mauvais goût.

De nombreux vols sont relevés à la charge des inculpés; ainsi ils auraient soustrait notamment des tricots au préjudice de Marché; un fusil, un sac à plomb et des rénettes appartenant à M. Berteauveuf, marchand de charbon; des sabots, du sucre, commune de Biard, etc.

Chemins de fer de la Vendée. — Les commissaires du chemin de fer de la défense des intérêts des porteurs d'obligations du chemin de fer des Vendées, ont convoqué les obligataires de cette Compagnie à la salle Herz, à Paris, pour le 8 de ce mois, à 3 heures.

Ils seront en mesure de donner connaissance à la réunion des conditions fixées pour le rachat des lignes de la Compagnie par la commission arbitrale. (Situation.)

Chemins Nantais. — En ce qui concerne les Nantais, le Conseiller assure que le prix de rachat permettra de faire une répartition aux actions elles-mêmes, et que, par conséquent, les obligations seront remboursées, au minimum, au prix d'émission.

Météorologie. — Samedi soir, 3 novembre, a eu lieu un phénomène céleste des plus curieux.

La distance apparente des deux planètes Mars et Saturne était tellement petite qu'une seule moitié du disque lunaire eût pu aisément éclipser du même coup les deux astres.

La période la plus favorable et intéressante pour observer l'évolution curieuse de ces deux corps célestes a été comprise entre 6 heures et 8 heures 10 minutes, moment où les deux planètes ont traversé presque simultanément le méridien (l'écart était de quatre secondes de retard pour Saturne).

L'observateur a pu voir les deux astres (dont un très-brillant) exceptionnellement rapprochés l'un de l'autre et pour ainsi dire tout près de se toucher. L'astre plus beau et plus gros en apparence, c'est Mars; il est de couleur rougeâtre; l'astre à gauche et le plus petit en apparence est Saturne; il est extrêmement pâle.

Au sujet des grandeurs de ces deux corps célestes, il est peut-être opportun, pour les personnes peu au courant de cette sorte de matière, de rappeler qu'en réalité le plus gros des deux astres n'est point Mars, mais Saturne.

Le volume de Saturne, en effet, est 5,400 fois supérieur à celui de Mars. Ce qui nous fait paraître le contraire, c'est que les deux planètes ne se trouvent pas sur le même plan relativement à nous, Saturne étant en moyenne à 1,364 millions de kilomètres de la Terre, tandis que Mars n'en est qu'à 56 millions et demi, toujours en moyenne.

Il ne s'agit donc que d'un effet de perspective, ce qui n'ôte rien à l'intérêt de l'observation.

Depuis dimanche, les deux planètes ont commencé à s'éloigner l'une de l'autre.

près d'elle soit au foyer, soit dans l'immense usine, cet excellent ami, aujourd'hui plein de jeunesse et de santé.

Dieu lui donna un enfant que sa sœur, Rosa Pontois, et le vieux capitaine tinrent sur les fonts baptismaux.

L'enfant, vous l'avez vu à Clarens.

M<sup>me</sup> Amavis était donc heureuse; mais le bonheur n'est pas stable.

Marguerite avait déjà six ans et rien ne faisait prévoir qu'un accident terrible allait la rendre orpheline tout d'un coup.

Un matin, l'enfant, tenue par sa mère, était à la fenêtre, et toutes deux regardaient s'éloigner Amavis allant à la forge.

Papa! s'écria Marguerite, papa, viens!

Et l'enfant envoya, des deux mains, des baisers à son père qui les lui rendit ainsi qu'à Germaine.

Amavis disparut en souriant sous la grande porte de l'usine.

La mère et l'enfant revinrent alors dans l'intérieur de la chambre pour une leçon de lecture; mais — circonstance digne d'être notée — à peine Marguerite avait-elle épilé le mot « malheur » qu'une clameur douloureuse s'éleva de la forge et les rappela vers la fenêtre.

M<sup>me</sup> Amavis devint subitement pâle et se secoua comme un arbrisseau par la tempête. Elle

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 4 novembre 1877.

Versements de 74 déposants (11 nouveaux), 8,901 fr. 22 c. Remboursements, 9,343 fr. 72 c.

État civil de la ville de Saumur Du 1er au 31 octobre 1877.

NAISSANCES.

- Le 1er. — Gabrielle-Marie Touzé, rue Dun- can. Le 2. — Marie-Augustine-Aline-Gabrielle Closter, rue du Marché-Noir. Le 3. — Juliette Leblanc, rue du Pres- soir-Saint-Antoine. Le 7. — Henri Audru, rue de la Visita- tion. Le 8. — François Tual, rue de Fenet. Le 14. — Adeline-Aimée-Louise-Marie Pavot, rue de Bordeaux. — Jean-Louis-Ma- rie Pay, rue de l'Hôtel-Dieu. Le 16. — Georges-François Arrivel, à l'Hospice. Le 17. — Gabrielle-Héléodie Marouillat, place Saint-Pierre. — Louis Guyard, rue de Poitiers. Le 19. — Hermine-Juliette Bourleaud, rue de Poitiers. — Augustine Béhu, rue du Roi-René. Le 21. — Jean Penverne, rue Saint-Ni- colas. Le 23. — Gabrielle-Marie-Louise Durville, rue Saint-Jean. Le 26. — Hyacinthe Hamel, quai de Li- moges. — Victor-Alphonse-Charles Gauron, rue du Port-Sigongne. Le 28. — Elie-Auguste Brechelière, rue du Temple. — Marie-Louise Cocuau, rue de Fenet. Le 31. — Aimé Nouri, rue de Fenet.

MARIAGES.

- Le 6. — Adolphe-René Lelièvre, piqueur de grès, de Bagneux, a épousé Louise Buard, couturière (veuve), de Saumur. Le 8. — Adolphe-Pierre Toulmé, tailleur de pierre (veuf), de Bagneux, a épousé Ma- thilde-Maria Pitard, couturière, de Saumur. Le 11. — Louis Ventadour, sous-officier concierge à la manutention, a épousé Marie Latz, couturière, tous deux de Saumur. Le 22. — Rémi Pilon, journalier, a épousé Adèle-Jeanne Chuche, domestique, tous deux de Saumur.

DÈCES.

- Le 1er. — Eugène-Jacques Ménier, em- ployé de commerce, 39 ans, quai Saint-Mi- chel. — Charlotte-Marie-Anne Montrieux, couturière, 63 ans, veuve Valère-Alexandre Gallais, route d'Angers. — Auguste Voisin, propriétaire, 62 ans, rue du Temple. — Hermance Fillon, couturière, 27 ans, épouse Jean-René Duveau, rue de la Visita- tion. Le 2. — Augustine-Marthe Gautier, 4 an; rue de Fenet. Le 3. — Louis-Jean Meslet, ferblantier, 66 ans, rue de la Comédie. Le 4. — Wilfrid Tessier, dit Auguste, cuisinier, 47 ans, rue Saint-Jean. — Clé-

appuya ses deux mains sur la pierre et les yeux fixés, dans la direction de la forge, elle vit des ou- vriers courir tandis que d'autres soulevaient un fardeau avec de grandes précautions. — Ceux-ci sortirent de l'ombre; ils s'avancèrent sous la porte. — C'était un homme qu'ils portaient dans leurs bras. — Ils regardaient la maison de l'ingénieur. — La pauvre femme comprit instantanément qu'on lui ramenait son mari. — Elle voulut s'élan- cer vers la malheureuse vic- time; un cri d'angoisse s'exhala de son âme; elle s'affaissa sur le parquet. — Lorsqu'elle se réveilla de son évanouissement, le rêve horrible de tout à l'heure était une réalité. — Amavis avait un masque de fonte sur le vi- sage; tout son corps était brûlé! — L'enfant n'était plus là, des femmes d'ouvriers l'ayant éloigné de ce spectacle émouvant.

(A suivre.)

DE BERGUES-LA-GARDE.

mentine-Victorine Ruau, 3 mois, rue de la Visitation.

Le 7. — René Porcher, vigneron, 48 ans, route de Varrains. — Jeanne-Clémence Gilles, 3 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 6. — Mathurin Humeau, carrier, 42 ans, à l'Hospice.

Le 8. — Catherine Guitton, rentière, 83 ans, veuve René Aubelle, rue Bodin. — Ma- rie-Marguerite Sureau, sans profession, 75 ans, veuve François Baillier, rue Basse- Saint-Pierre. — Juliette Dufour, sans pro- fession, 55 ans, épouse René Girard, place Saint-Michel.

Le 10. — Marie-Jeanne Barraton, chape- letière, 49 ans, épouse François Hellemuth, rue de Fenet.

Le 11. — Perrine Dublé, sans profession, 77 ans, veuve Jean Dublé, rue de l'Hôtel-dé- Ville.

Le 15. — Edouard Courtois, propriétaire, 57 ans, quai de Limoges.

Le 17. — Anne Crespin, journalière, 79 ans, veuve Jean Troin, à l'Hospice. — Vic- tor-Jean Gazeau, cocher, 46 ans, rue d'Or- léans. — Adélaïde Chaudron, domestique, 23 ans, route de Varrains.

Le 20. — Anne Danger, sans profession, 80 ans, veuve Michel Juteau, rue de la Visi- tation. — Joseph Bourigault, commission- naire, 80 ans, à l'Hospice. — Jean-Baptiste Semal, cavalier de remonte, 22 ans, à l'Hos- pice. — Jeanne Gautreau, sans profession, 76 ans, épouse Pierre Vincent, rue Daillé.

Le 24. — Anne Bachelot, domestique, 24 ans, à l'Hospice. — Caroline Doussin, 44 ans, à l'Hospice. — Joseph Pomian, 4 ans, rue de la Visitation.

Le 24. — Renée Guitton, sans profession, 84 ans, veuve Frédéric Popinet, à l'Hos- pice.

Le 28. — Jean Retiveau, jardinier, 66 ans, à l'Hospice.

Le 29. — François Roucher, menuisier, 74 ans, à l'Hospice. — Françoise Langlois, 79 ans, veuve Jean-Jacques Joubert, à l'Hospice.

Le 31. — Nicolas Allard, ancien doreur, 77 ans, rue de Bordeaux. — Anne Lenoble, journalière, 48 ans, rue de Fenet.

Publications de mariage.

Nicolas Becker, boulonnier, de Saumur, et Marie-Angélique Becker, couturière, de Paris.

Clovis-Eugène-Jacques Gautron, horloger, de Saumur, et Eugénie-Amélie-Madeleine Bourseau, de Coulonges (Deux-Sèvres).

Louis-Ernest Duday, marinier, de Varennes- sous-Montsoreau, et Marie-Joséphine-Adèle Lunéau, domestique, de Saumur.

Louis Savineau, cultivateur, de Trévas-Cunault, et Angèle-Louise Termeau, couturière, de Saumur.

Faits divers.

On écrit de Berlin :

L'histoire de la falsification, ou, pour dire plus vrai, de la fabrication des vins s'est enrichie, depuis peu, de nouveaux faits bien édifiants.

On sait qu'un marchand de vins en gros de Berlin, M. L. Bamberger, s'est dévoué à la tâche, digne de la reconnaissance publi- que, mais aussi grosse de périls, de dévoiler publiquement les fraudeurs qui, en Alle- magne, déshonoraient avec une effronterie chaque jour croissante le noble produit de la vigne. A cet effet, cet honnête industriel se charge de faire analyser gratuitement tous les échantillons de vins que lui enver- raient les maîtres d'hôtel d'Allemagne, et le Palatinat ne s'est pas fait faute d'en envoyer des spécimens douteux à l'éprouvette de M. Bamberger. Celui-ci vient de publier le pre- mier résultat de ses expériences.

Il ressort de son rapport que les vins fal- sifiés portaient les étiquettes de produits tant allemands que français et espagnols; qu'il y était fait effrontément la distinction de « avec bouquet et sans bouquet, » et que parmi les nombreuses fabriques de vins qui existent maintenant en Allemagne, il en est deux qui méritent la palme d'honneur, en ce que leurs vins ne contiennent pas une goutte de produit naturel.

Enfant dévoré par un chat. — Mercredi dernier, une petite fille de trois mois, dit l'Echo du Nord, avait été laissée au berceau par ses parents, que leurs occupations

appelaient loin de leur maison. Ils avaient cependant eu soin d'éloigner de la cham- bre où l'enfant reposait, une chatte mère à l'endroit de laquelle ils avaient quelque défiance; mais, à leur retour, ils trouvè- rent un des ses petits, comptant à peine deux mois d'existence, en train de dévor- rer l'oreille gauche de leur enfant. Epou- vantés d'un tel spectacle, ils se portèrent à son secours, mais il n'arrivèrent que pour constater que l'autre oreille avait subi le même sort.

L'enfant fut porté à un médecin qui, après avoir prodigué les premiers soins, déclara aux parents que la perte du pavil- lon de l'oreille serait la conséquence irrémédiable de cet accident.

Le Cronista raconte un fait déplorable qui a eu lieu au théâtre Italien à Lima. Un chien s'était introduit sur la scène, et, irrité par les efforts tentés pour le chas- ser au moment du lever du rideau, il se jeta sur M<sup>me</sup> Pacci, la première chan- teuse, qui sortait de sa loge, et la mordit cruellement. Presque aussitôt, les effets de l'hydrophobie se firent sentir, et le mal s'aggrava si rapidement que, deux jours après, la malheureuse artiste expi- rait au milieu des plus cruelles souff- frances.

Un maçon avait eu deux billets pour assister à un concert où, entre morceaux, on avait chanté le fameux trio de Guil- laume Tell.

Le trio terminé, le maçon se penchant à l'oreille de son copain :

— Hein! si c'étaient des ouvriers qui gueulent comme ça, on ne manquerait pas de dire qu'ils sont souls.

Un maire, élu du 4 septembre, avait à unir deux de ses administrés.

Mais, hélas! il ne savait pas la manière dont on procédait à cette cérémonie.

— Comment marie-t-on? demanda-t-il à son adjoint.

— Ma foi, je n'en sais rien, répond celui-ci. Voyons le dernier mariage fait par votre prédécesseur.

On étudia les pièces du dernier mariage. Le lendemain, la noce arrive.

Le maire, ceint de son écharpe, de- manda d'une voix sévère :

— Où est le certificat de Dijon?

— Quel certificat?

— Je ne sais pas; mais les autres avaient un certificat de Dijon.

— Mais nous ne sommes pas de Dijon, et nous n'avons pas besoin de certificat.

— Alors passons!

Tant bien que mal, la cérémonie se termine.

La noce sort de la mairie.

Quand on est à cinquante pas, les cris de: « Arrêtez! ce n'est pas fini! Reve- nez! » stupéfient tout le monde.

La noce revint sur ses pas. On remonte dans la salle. Le maire prend son air solennel :

— J'ai oublié de vous dire: « Vous êtes unis par la loi!... » A présent, vous pou- vez partir!

Pour les articles non signés: P. GODET.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

4 novembre 1877.

Le mois d'octobre qui s'était annoncé menaçant pour les acheteurs leur a fourni une moisson plus abondante encore que les précédentes. Sur le 5 0/0, le cours de compensation est supérieur de 1 fr. 75 environ à celui du mois de septembre. C'est tou- jours à l'aide du même levier que la haute Banque soutient et élève les cours. Elle trouve de l'argent à bon marché pour racheter les titres, et quand approche le jour de la liquidation, les spéculateurs à la baisse, déçus dans leur espoir de voir la politique décider les petits rentiers à se séparer de leurs ins- criptions, sont obligés de racheter à tout prix les rentes vendues par eux.

Ceux qui ont assez de crédit et assez de fermeté dans les convictions pour conserver leurs positions paient à la fin du mois une grosse différence et un dépôt qui empire encore leur position. L'épargne ne veut plus entendre parler que de la rente et des valeurs garanties par l'Etat ou les villes; l'on a vu avec quel empressement des sociétés de crédit viennent de se disputer l'emprunt de la ville de Lille.

On recherche également en ce moment les obli- gations de la chambre de commerce de Galais. Ces titres, dotés d'une garantie de l'Etat, rapportent 47.50 pour un capital de 1,000 fr. Leurs porteurs n'ont aucune diminution de leur capital à redouter; ils sont remboursables à 1,000 fr. au moyen de ti- rages au sort dont le dernier aura lieu en 1888.

La spéculation sur les fonds d'Etat étrangers a perdu son entrain. Les acheteurs de rente italienne étaient devenus insensibles aux bruits de décès du Souverain-Pontife à force de les avoir entendu ré- péter; ils se sont émus des rumeurs de crise ministé- rielle mises en circulation aussitôt après le retour à Rome de M. Crispi; de 72, le 5 0/0 italien est tombé assez lourdement aux environs de 71.50.

Les Florins autrichiens sont délaissés avec ten- dance marquée à la baisse. La série des faillites al- lemandes n'est pas encore close; après les grosses, celles de moindre importance. Les syndicats pous- sent à la hausse des valeurs espagnoles. La manière dont le gouvernement espagnol exerce l'hospitalité vis-à-vis des capitaux français engagés dans l'in- dustrie des chemins de fer en Espagne, n'est pas de nature à faire oublier ses procédés arbitraires vis-à-vis des porteurs de sa dette. Le public laisse les cours de rentes espagnoles s'agiter et se donne garde d'y toucher. La hausse de l'Extérieure est ve- nue se heurter contre d'importantes réalisations quand on a essayé de franchir le cours de 12 1/2.

La tournure des événements militaires en Orient a eu pour résultat de ramener le 5 0/0 russe 1870 vers 80 et de faire retomber le 5 0/0 turc à 10 fr. On a vainement essayé à diverses reprises de rele- ver les obligations égyptiennes 6 0/0 au-dessus de 170; les correspondances d'Alexandrie du Journal des Débats sont encore venues augmenter la dé- fiance du public vis-à-vis des valeurs égyptiennes; cette défiance est telle que le Crédit de l'Egypte est coté au-dessus de celui de Tunis; les obligations de Tunis, qui ne rapportent que 25 francs, se cotent à 185 fr., tandis que les obligations égyptien- nes produisant 30 francs ne peuvent se maintenir à 170.

On ne croit plus à une prochaine élévation du taux de l'escompte de la Banque de France, et il faudra ou se résigner à un dividende infime pour le deuxième semestre, ou absorber presque com- plètement le solde de la réserve extraordinaire. Les actions sont tombées au-dessous de 3,050.

Les actions du Crédit foncier de France sont lourdes; elles ont cependant conservé le cours de 650. Le public se fatigue d'attendre la publication de la combinaison qui doit régulariser la situation de la Société. Les obligations foncières 1877 ont perdu un peu de terrain; elles ont reculé jusqu'à 556. Les autres institutions de crédit ne donnent lieu qu'à très-peu d'affaires; on cote le Crédit mobilier français de 150 à 155 et le Crédit mobi- lier espagnol de 520 à 525.

La spéculation a momentanément délaissé les chemins de fer étrangers; les Autrichiens, offerts dès qu'ils touchent 570, retrouvent des acheteurs aux environs de 550; les excédents de recettes sur 1876 sont mêmes considérables depuis quelques semaines; les Lombards ne s'achètent guère à 165. L'émotion causée par la retenue de 10 0/0 im- posée aux Compagnies de chemins de fer espagnols sur leurs bénéfices commence à se calmer, le Nord de l'Espagne est revenu à 270 et les demandes ont repris toute leur activité sur le Saragosse; on s'at- tend à lui voir rapidement franchir le cours de 350.

Les chemins de fer français ne donnent lieu qu'à de très-rare affaires même au comptant; leurs cours ont légèrement fléchi. Le marché des valeurs industrielles est de plus en plus terne. Le Gaz pa- risien s'est facilement relevé à 1,210; les actions du Gaz seront évidemment les dernières que les héritiers de M. Dubochet songeront à réaliser.

(Correspondance universelle.)

Marché de Saumur du 3 novembre.

Table with 2 columns: Grain (Froment, Seigle, Orge, Avoine, Fèves, Pois blancs, Graine de lin, Farine, Colza, Chenevis, Huile de noix) and Price (50, 50, 50, 780, 780, 780, 50, 50, 50, 50, 50, 50).

COURS DES VINS.

Table with 2 columns: Wine types (Coteaux de Saumur, Ordln., Saint-Léger, Le Puy-N.-D., La Vienne, Souzay et environs, Champigny, Varrains, Bourgueil, Restigné, Chinon) and Price (à 65, à 60, à 65, à 60, à 55, à 50, à 115, à 150, à 120, à 115, à 130, à 115, à 125, à 115, à 115).

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. Réjou et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pele- tier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne por- tant aucune indication extérieure.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 NOVEMBRE 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 1/2	70	75		Crédit Foncier, act. 500 f. 350 p.	660	2	50	Canal de Suez	697	50	2	50
4 1/2	98	33	20	Soc. gén. de Crédit industriel et				Crédit Mobilier esp.	521	25	3	50
5	105	80		comm. 125 fr. p.	635			Société autrichienne	361	25		25
5 1/2	487	50		Crédit Mobilier	515			<b>OBLIGATIONS.</b>				
6	231			Crédit foncier d'Autriche	515			Orléans	333			
6 1/2	1865	4	50	Charentes, 300 fr. l. p.	127	50	1	25	Paris-Lyon-Méditerranée	327	50	
7	305			Est	830			Est	315	50		
7 1/2	382			Paris-Lyon-Méditerranée	1023	75	5		Nord	330	50	
8	369			Midi	770			Ouest	326	50		
8 1/2	489			Nord	1250			Midi	294			
9	479			Orléans	1035			Charentes	234			
9 1/2	2000			Ouest	647	50	1	25	Vendée	169		
10	660			Vendée, 500 fr. l. p.	1215			Canal de Suez	585			
10 1/2	357	50		Compagnie parisienne du Gaz	505							
11	360			C. gén. Transatlantique								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR.  
(Service d'été, 5 Juin 1877).**

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-poste (s'arrête à Angers)
6	45	omnibus (s'arrête à Angers)
9	1	omnibus (s'arrête à Angers)
1	36	soir, express-omnibus (s'arrête à Angers)
4	10	soir, express-omnibus (s'arrête à Angers)
7	15	soir, express-omnibus (s'arrête à Angers)
10	37	soir, express-omnibus (s'arrête à Angers)

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin	direct-omnibus
8	21	omnibus
9	40	express-omnibus
12	40	soir, omnibus
4	24	soir, express-omnibus
10	28	soir, express-omnibus

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

**HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.**

**ADJUDICATION  
DE FOURNITURES  
D'OBJETS DE CONSOMMATION**

*A faire audit Hospice général pendant l'année 1878.*

Le vendredi 7 décembre 1877, à midi, il sera procédé, par la Commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, du 1<sup>er</sup> janvier 1878 au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1<sup>re</sup> section. Viande;
- 2<sup>e</sup> id. Beurre, œufs;
- 3<sup>e</sup> id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin;
- 4<sup>e</sup> id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 5<sup>e</sup> id. Bois de sapin;
- 6<sup>e</sup> id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une sou-

mission dressée par un fondé de pouvoirs dont la précaution notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription: *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n°* Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

Des prix fermes pourront être indiqués pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sections. On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de midi à cinq heures. (585)

Etude de M<sup>e</sup> CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

**Aux enchères publiques.**

Les mardi 6 et mercredi 7 novembre 1877, de sept heures à neuf heures du soir, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Piton, commissaire-priseur à Saumur, dans la maison Jagot, rue du Puits-Neuf, 21, à la vente publique aux enchères d'une belle collection de **TABLEAUX**, anciens et modernes, aquarelles, dessins,

pochades artistiques, tableaux, miniatures, etc.

NOTA. — Les collections de province de la Maison Mellinger, de Paris, devant être liquidées avant la fin du mois, grande baisse de mise à prix. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 8 novembre 1877, à midi, par le ministère de M<sup>e</sup> Piton, commissaire-priseur à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant de la succession de M. Boisnier, rue du Petit-Maure.

*Il sera vendu :*

Lits, couvertes, matelas, édredons, armoires, tables, linge, batterie de cuisine, rideaux, bois de chauffage, une grande quantité de vins en bouteilles, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**MAISON DE PLAISANCE** avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré; appartenant autrefois à M. Besson;

**MAISON D'EXPLOITATION** avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**UNE VASTE MAISON**

Autrefois occupée par M<sup>me</sup> Ch. Ratouis, Située rue de la Petite-Bilange, n° 24, et quai Saint-Nicolas,

Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins. S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n° 24.

Maison à vendre ou à louer, en totalité ou par parties, rue de la Comédie, 49. S'adresser à M<sup>me</sup> THIRFOINE, rue d'Orléans, 85. (571)

**Colonie libre du Port-Breton.**

Terre à cinq francs l'hectare. — Fortune faite sans quitter son pays. — S'adresser à M. le marquis de Rays, consul de Bolivie, château de Quimerc'h-en-Baunalec (Finistère).

**ON DEMANDE DE SUITE** un garçon de vaisselle et un garçon d'office. S'adresser au Café de l'Union.

**MAISON A. MURAY**

Chemisier à Saumur, Demande de suite des ouvrières pour la fabrication de caleçons, gilets et chemises de flanelle.

On se charge également de toutes les réparations, livrables dans quinze jours. (575)

**M. RIELLANT  
ET SA FILLE**

**Chirurgien et Mécanicien**

Dentiste, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur, Maison Beurois

**Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.**

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis  
**AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES**  
3 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.  
Saumur, imprimerie P. GODDET.

**MAISON SPÉCIALE  
D'HABILLEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS**

**Saison d'Hiver 1877-1878**

**A LA BELLE JARDINIÈRE**

**26, RUE D'ORLÉANS, 26**

**SAUMUR**

La maison de la BELLE JARDINIÈRE, établie à Saumur depuis plus de 30 ans, se recommande tout particulièrement à sa nombreuse clientèle pour la bonne qualité, l'élégance et la modicité des prix de tous ses produits.

Ne tenant spécialement que l'habillement, et traitant ses achats dans les mêmes conditions que les plus fortes maisons de Paris, cette maison peut offrir un choix immense aux prix les plus avantageux.

**VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS**

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.